Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique le CESE a adopté son avis

TRAVAUX PUBLIÉE LE 14/03/2023

Saisine liée : INÉGALITÉS DE GENRE, CRISE CLIMATIQUE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ

Des solutions pour bâtir une société durable et respectueuse de l'égalité de genre

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté en séance plénière son avis intitulé « Inégalités de genre, crise climatique, et transition écologique ».

Cet avis a été rapporté par Antoine Gatet (Groupe environnement et nature) et Aminata Niakaté (Groupe artisanat et professions libérales) au nom de la Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité, présidée par Agathe Hamel (Groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse). Il a été présenté lors de l'assemblée plénière du 14 mars 2023.

L'avis « Inégalités de genre, crise climatique, et transition écologique » a été adopté à l'unanimité avec 121 voix pour.

Télécharger l'avis et le rapport

Télécharger la fiche de communication

La séance plénière en image





























Copyright: Martin Chang /SIPA

Les femmes plus impactées par les conséquences des changements climatiques

Si les acteurs privés comme publics font montre d'une évolution positive sur la prise en compte dans leurs actions et leurs politiques de la problématique de l'égalité de genre et de celle de la protection de l'environnement, en témoigne notamment la mise à l'agenda par l'exécutif de la thématique de la transition écologique en janvier 2023, et le choix renouvelé de l'égalité homme-femme comme « grande cause du quinquennat » pour cinq années consécutives en 2022, aucun n'adresse encore spécifiquement l'enjeu de la protection de l'environnement et celui de l'égalité entre les hommes et les femmes sous un prisme commun.

Or, dans un monde profondément inégalitaire, où 70 % des plus pauvres sont des femmes, celles-ci sont aujourd'hui proportionnellement plus impactées que les hommes par le réchauffement climatique et la perte de biodiversité, qui viennent renforcer leur précarisation et aggraver les inégalités qu'elles subissent déjà. A titre d'exemple, lors du Tsunami de 2004 qui a touché les pays de l'océan Indien, 70% des personnes décédées étaient des femmes.

Les femmes, actrices majeures de la transition écologique

Un constat qui interpelle, d'autant plus que les femmes sont pourtant des actrices majeures de la transition écologique, tout en étant moins associées que les hommes aux décisions environnementales et climatiques et encore largement sous représentées dans les instances de décisions : seuls 35 % des membres des délégations permanentes à la COP 26 sur le climat étaient des femmes.

L'égalité des sexes doit aller de pair avec la préservation de la planète

Aussi, dans la lignée de l'Accord de Paris qui soulignait dès 2015 l'importance de « briser les silos et de développer des solutions permettant à la fois de limiter les impacts climatiques et de rééquilibrer les relations de pouvoir de genre », la de?le?gation aux droits des Femmes et a? l'e?galite? (DDFE) du CESE a souhaite? se saisir de ce sujet à travers cet avis qui rappelle que l'égalité des sexes constitue une évolution sociétale profonde qui doit nécessairement aller de pair avec la préservation de la planète.

Cet avis du CESE s'appuie sur un rapport particulièrement documenté, qui dresse le constat du décalage important entre des déclarations institutionnelles fortes et répétées sur la nécessité de prendre en compte la situation des femmes et de les impliquer dans l'action collective, et leur faible concrétisation.

25 préconisations pour visibiliser et résoudre les injustices environnementales subies par les femmes

Par cet avis, le CESE souhaite non seulement renforcer la visibilité des injustices environnementales subies par les femmes, tout en proposant des solutions pour les résoudre en levant les nombreux obstacles qui empêchent aujourd'hui les femmes de prendre toute leur place dans la transition écologique. Ces solutions opérationnelles seront soumises par le CESE aux actrices et acteurs concernés, privés comme publics, avec un calendrier concret de mise en œuvre. Elles sont présentées dans cet avis à travers 25 préconisations visant à :

Améliorer la connaissance et la recherche sur l'impact différencié sur les femmes des effets du changement climatique

Le CESE propose d'intégrer notamment dans les rapports du GIEC les études et données sexospécifiques disponibles relatives au climat, afin de construire des scénarios de transition écologique intégrant les inégalités de genre, ainsi que de systématiser aux échelles internationales, nationales et locales, le recueil de données ventilées par sexe lors de l'évaluation des effets des dégradations environnementales et des catastrophes naturelles et technologiques.

Construire des politiques publiques relatives au climat et la transition écologique basées sur des données ventilées par sexes

Le CESE recommande de prendre en compte la dimension genrée dans l'étude d'impact préalable des projets et propositions de lois qui concernent la transition écologique et dans leurs évaluations, ainsi que d'intégrer un indicateur des inégalités de genre et, plus globalement, de la justice environnementale dans les planifications environnementales nationales et les décisions des collectivités territoriales.

Engager l'ensemble des acteurs et actrices vers l'intégration pleine et entière des femmes dans la lutte contre le réchauffement climatique et la transition écologique

Le CESE préconise d'identifier les données sexospécifiques dans les bilans carbone des entreprises, en formant les expertes et experts en bilan carbone aux questions de genre et accompagnant techniquement et financièrement les entreprises s'engageant dans cet exercice, ainsi que de renforcer la mixité des métiers « verts et verdissants » et la promotion des femmes aux postes à responsabilité dans ces métiers.

Démocratie environnementale : permettre aux femmes d'être des actrices centrales des débats

Le CESE propose d'instaurer la parité dans la représentation française aux COP et dans les instances décisionnelles des mécanismes et fonds climat (Fonds vert pour le climat (GCF) ou Fond pour l'environnement mondial (GEF) par exemples), mais également d'adapter le temps du débat démocratique en tenant compte des contraintes pesant sur les femmes (horaires des réunions, gardes d'enfants...), d'initier de nouveaux espaces de participation plus favorables aux femmes (living Lab, tiers lieux, maisons de projet, etc.), et de développer des techniques égalitaires et innovantes (éducation populaire, prise de parole alternée, etc).

© - copyright CESE - Octobre 2026